

AUTOROUTE A52 - DÉMOLITION DU PS132



Maître d'Ouvrage

Maitre d'Œuvre

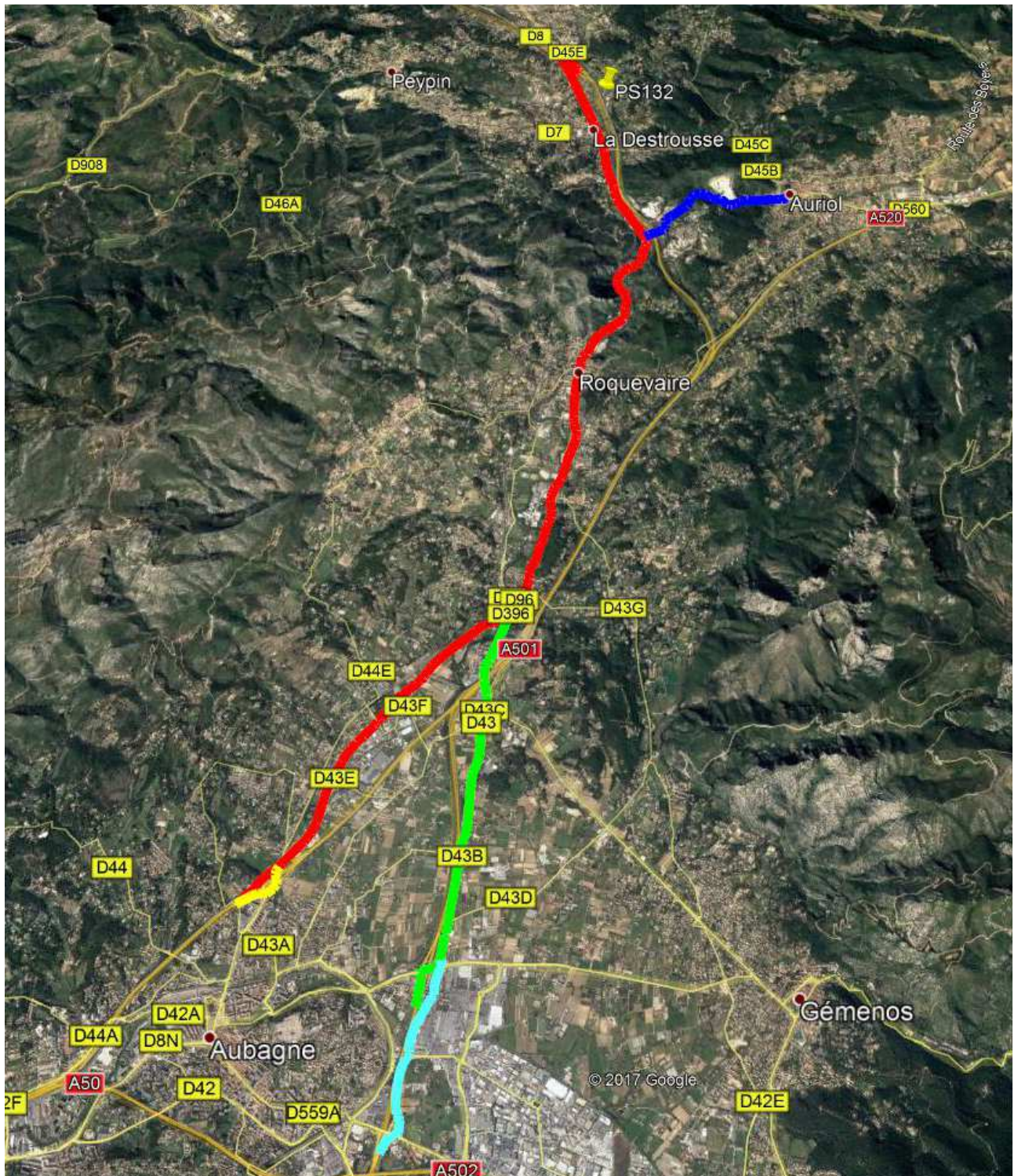
Émetteur



ITINÉRAIRES DE DÉVIATION

Ind	Date	Sommaire modification	Etabli		Vérifié		Validé	
			Noms	Visa	Nom	Visa	Nom	Visa
A	20/07/17	Création document	PACOT		MANUS		BENAZET	
B	01/08/17	Modification	PACOT		MANUS		BENAZET	
C	06/09/17	Modification	PACOT		MANUS		BENAZET	

Plan général des déviations suite fermeture A52

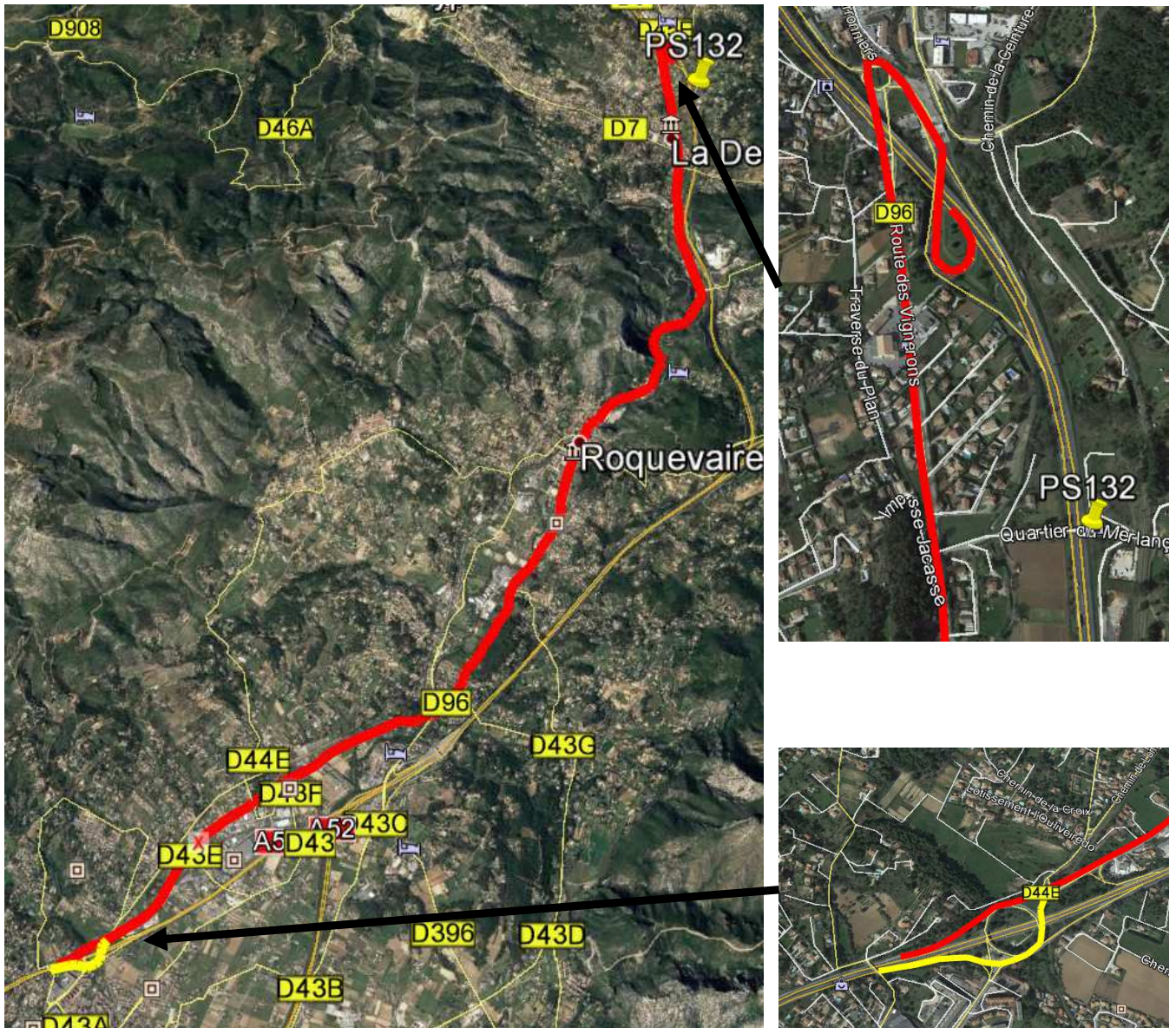


Dans le sens Aix-en-Provence vers Marseille

Sortie obligatoire à l'échangeur 33 « Pas de Trets »

Les usagers souhaitant se rendre vers Marseille depuis l'autoroute A52, devront obligatoirement sortir au péage de Pas de Trets et prendront la RD96 en direction d'Aubagne. Ils traverseront les villages de la Destrousse, Roquevaire et Pont de l'Etoile.

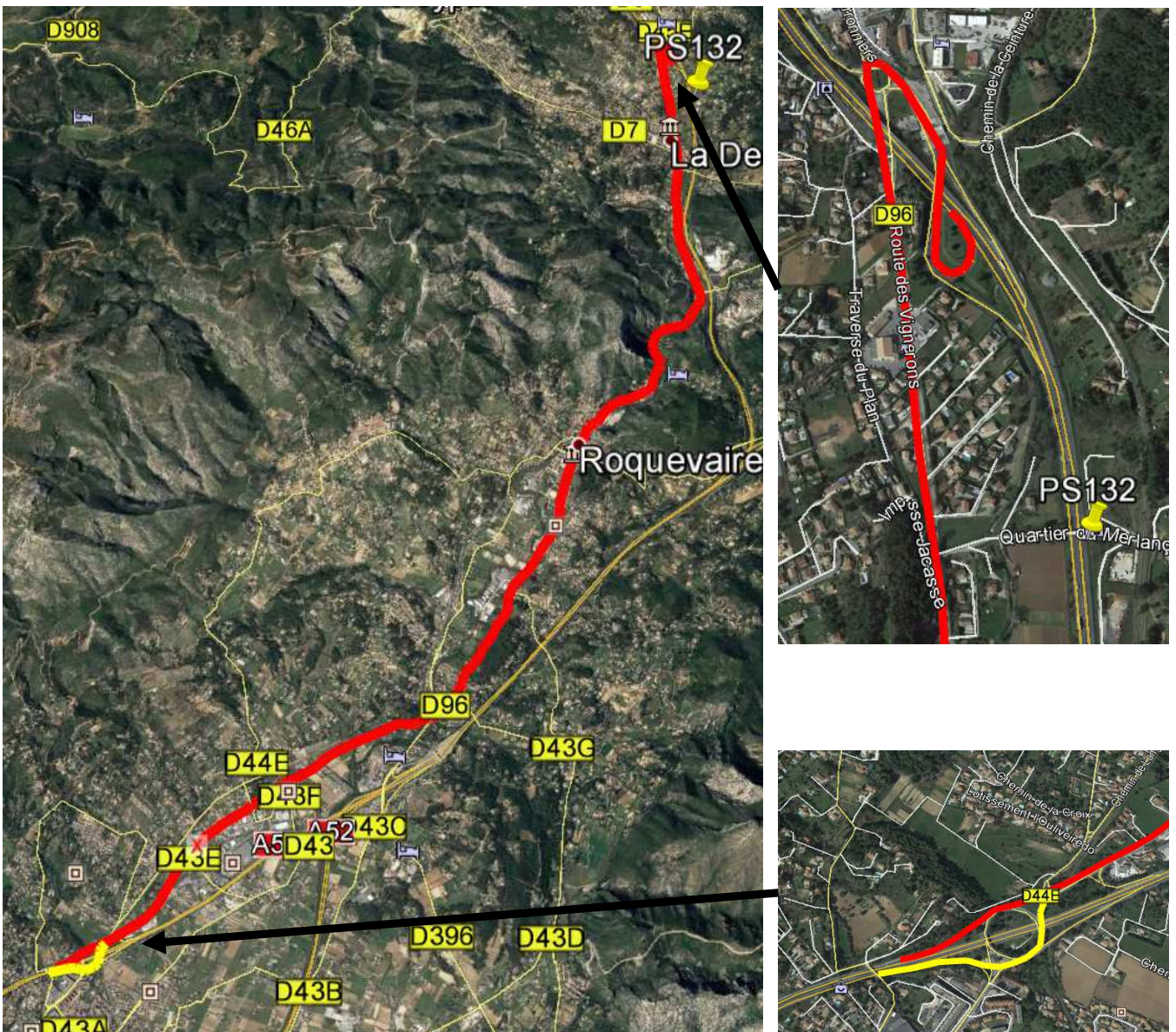
A la sortie du village de Pont de l'Etoile, ils devront suivre la RD 96 jusqu'au rond-point des Solans pour récupérer l'Autoroute A501 direction Marseille.



Dans le sens Marseille vers Aix en Provence

Sortie obligatoire à la sortie n°7 : SOLANS

Les usagers souhaitant se rendre vers Aix en Provence depuis l'autoroute A501, devront obligatoirement sortir à la sortie n°7 et prendront la RD96 en direction d'Aix en Provence sur le rond-point du Solans. Ils traverseront les villages de Roquevaire, la Destrousse, puis récupérer l'A52 avant La Bouilladisse.



Dans le sens Toulon vers Aix-en-Provence

Sortie obligatoire sur A52, sortie n°35

Les usagers souhaitant se rendre sur Aix en Provence/Lyon en venant d'Aubagne pourront emprunter la sortie n°35, Aubagne-Est, sur A52.

Suivre la route D43C jusqu'à St Pierre les Aubagnes et prendre la RD 396 direction Pont de l'Etoile. Ils suivront ensuite la RD 96 direction, Roquevaire, puis la Destrousse et la Bouilladisse, pour reprendre l'autoroute direction Aix en Provence au péage de Pas de Trets n°33.

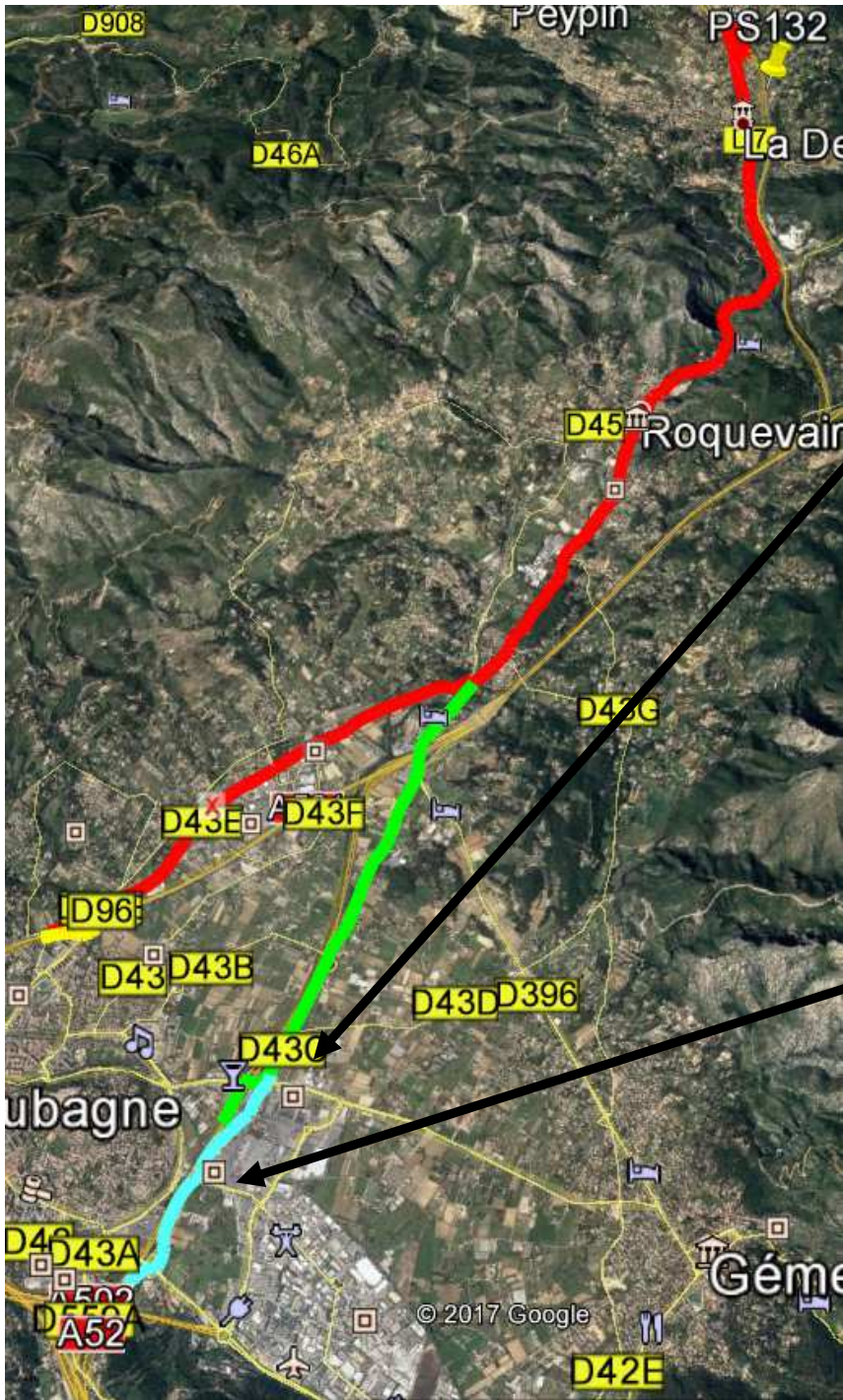
Dans le sens Aix-en-Provence vers Toulon

En direction de Toulon :

Les usagers souhaitant se rendre vers Toulon depuis l'autoroute A52, devront obligatoirement sortir au péage de Pas de Trets et prendront la RD96 en direction d'Aubagne.

Ils traverseront les villages de la Destrousse, Roquevaire et Pont de l'Etoile.

A la sortie du village de Pont de l'Etoile, ils devront suivre la RD 396 et la route D43 C de St Pierre Les Aubagne (parallèle à l'A52) direction Aubagne. Ils reprendront ensuite l'A52 au niveau du rond-point de la D2C.



Accès AURIOL dans le sens Marseille vers Aix en Provence

Sortie obligatoire à la sortie n°7 : SOLANS

Les usagers souhaitant se rendre vers AURIOL depuis l'autoroute A501, devront obligatoirement sortir à la sortie n°7 et prendront la RD96 en direction d'Aix en Provence sur le rond-point du Solans. Ils traverseront le village de Roquevaire. À la sortie du village de Roquevaire, ils prendront la RD560 jusqu'à AURIOL.

